

## FONDS D'ARCHIVES N<sup>O</sup> 187

### Répertoire numérique détaillé du fonds Edmond-P.-Melanson (1936-1980)

Régis Brun

Centre d'études acadiennes  
Université de Moncton  
1998

---

## INTRODUCTION

### Notice biographique

Troisième enfant d'une famille d'une douzaine, Edmond P. Melanson est né le 10 mars 1904, de l'union de Philippe T. Melanson, cultivateur et pêcheur de Saint-Thomas, paroisse de Cocagne, Nouveau-Brunswick, et de Julie Bourque, native de Chockpish (Richibouctou-Village)<sup>1</sup>.

Aîné des fils, il ne fréquenta l'école du village que quelques années, plus précisément jusqu'à l'âge de 9 ans — comme d'ailleurs la plupart des adolescents d'alors— parce que son père avait besoin de lui sur la ferme<sup>2</sup>. Il était illettré, ne sachant ni lire ni écrire. Ce n'est qu'après son mariage qu'il apprendra à signer son nom, grâce à sa jeune épouse qui était enseignante.

Dès l'âge de 13 ou 14 ans, il fait déjà la pêche au homard. En 1922, âgé que de 18 ans, il s'initie dans le commerce du poisson, l'achetant et le vendant de porte en porte dans les villes de Shédiac, Moncton et Saint-Jean. À la fin des années 1920, Edmond P. Melanson ajoute un autre commerce, celui de fruits et légumes qu'il achète des cultivateurs de la région et qu'il revend par la suite sur les marchés publics de Moncton, de Saint-Jean, de Campbellton et d'Edmundston. En 1929, il dirige un entrepôt de homard à Dixon's Point, non loin de son village natal de Saint-Thomas, de même qu'un édifice avec une installation frigorifique pour le lucratif commerce d'éperlans expédiés aux États-Unis. Il est aussi propriétaire d'un magasin qui dessert les pêcheurs et fermiers de la région.

C'est au début des années 1930, qu'Edmond fait la connaissance de celle qu'il épousera en octobre 1933, soit Élise Goguen, institutrice, fille de David et de Madeleine Melanson de Breau-Village, Cocagne. Après ses études au Couvent de Bouctouche, Élise Goguen «se dirige à l'École Normale de Fredericton où elle obtient son brevet d'enseignement» en 1925<sup>3</sup>. Elle était l'une des rares jeunes femmes acadiennes d'alors à avoir fréquenté l'École Normale. Par la suite, elle enseignera pendant six ans à l'île de Shédiac, à Grand-Digue et à Cocagne.

Dès son mariage, Élise Goguen prend en main l'ouvrage de bureau occasionné par le sens des affaires «acumen» de son mari. En même temps qu'elle s'occupe de la comptabilité et avise son mari dans divers investissements, elle enseigne pendant une couple d'années après leur mariage, en plus d'élever un enfant et tenir maison. Pendant la «Grande Dépression» économique des années 1930, le couple fait d'énormes profits dans la mise en conserve du homard, en grande partie dû au braconnage des pêcheurs de la région.

En 1940, le couple Melanson, grâce à un prêt de 400 \$ de l'entrepreneur K.C. Irving de Bouctouche, se construit une conserverie moderne à Cocagne. C'est Élise qui s'était rendue à pied de Saint-Thomas à Bouctouche, par les chemins boueux du printemps, voir Irving. C'est aussi elle qui fera le même trajet pour que le téléphone soit installé à leur maison, ceci afin de répondre plus rapidement aux commandes croissantes des acheteurs des Maritimes et des grands marchés américains de Boston et de New York. Durant la période d'après-guerre, dans les années 1950, l'entreprise de poisson de Melanson se répand sur toute la côte de la Nouvelle-Angleterre.

En 1950, soit une quinzaine d'années après leur mariage, Edmond Melanson et Élise Goguen pouvaient sans exagération déclarer aux douanes américaines d'être les propriétaires d'une entreprise ayant «a gross volume exceeding one million dollars<sup>4</sup>». On dit d'Edmond P. Melanson qu'il est à l'époque le premier millionnaire acadien. Il constituait déjà «une personnalité quasi légendaire dans le commerce des fruits de mer et du homard en particulier<sup>5</sup>».

La firme Melanson est l'une des plus importantes entreprises dans l'industrie de la mise en conserve et la vente de fruits de mer — en particulier le homard— dans l'est du Canada et des États-Unis. C'est aussi la plus importante entreprise commerciale acadienne. Non seulement la firme Melanson fait la mise en boîte du homard, mais vend aussi «l'homarus americanus» vivant sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre.

La firme a des ventes annuelles de près de quatre millions de dollars, dont les deux tiers sont des ventes à l'exportation. C'est Élise Melanson qui gère le bureau, comme l'atteste les milliers de documents de comptabilité dont est composé ce fonds d'archives.

Dès 1960, plus de 500 bateaux de pêche à travers les Maritimes approvisionnent l'usine. L'entreprise fournit aussi les attirails de pêche, de même que les bateaux de pêche et l'équipement aux pêcheurs. Elle leur avance également de l'argent de même que des prêts.

En 1960, la firme Melanson fait ériger à Cocagne un vaste complexe industriel de la mise en conserve du homard et de l'apprêtage du poisson et de divers fruits de mer: hareng, maquereau, morue, flet, gaspareau, saumon, anguille, huître, pétoncle, coque et crabe. Les installations sont «les plus modernes et les plus complètes de tout l'est du pays<sup>6</sup>» et une des plus importantes au Canada dans l'apprêtage du poisson<sup>7</sup>. Un vaste entrepôt frigorifique, l'un des plus modernes de l'est du Canada, lui permet d'opérer douze mois par an. Une flotte de camions lourds réfrigérés distribuent ses produits sur l'ensemble de l'est américain. Du homard congelé et en boîte est expédié par train et par avion vers les marchés de Montréal et de Toronto ainsi qu'aux clients.

En 1963, le couple Melanson s'incorpore sous le nom de «E.P. Melanson Ltd.»; tous deux sont les directeurs. En plus, Élise est la comptable assistée de Frederick G. Milan. En 1969, Élise cède son poste de vice-présidente à son fils unique Paul-Émile et, conséquemment, abandonne toutes activités dans l'entreprise. En même temps, Paul-Émile devient responsable des filiales.

Au tout début des années 1960, la firme Melanson étend son entreprise à l'ensemble de l'Atlantique. Ses filiales se trouvent à Pictou, à Havre-Boucher, à Chéticamp, à Gabarous, à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse; à Alberton et Morrell à l'Île-du-Prince-Édouard; à Grand Manan, au Nouveau-Brunswick et enfin à Heatherton et sur la côte ouest de Terre-Neuve. Des camions en provenance de ces différents endroits transportent les fruits de mer à l'usine de Cocagne.

C'est aussi dans les années 1960, que Melanson se lance à la conquête des marchés européens et asiatiques. Il expédie diverses espèces de poissons, principalement du homard, dans la plupart des pays européens, premièrement par navire, puis par la suite par avion. En 1962, l'entreprise devient la première à expédier du homard vivant outre-mer. En plus au début des années 1960, elle se lance dans le lucratif commerce de l'exportation du hareng fumé vers les Antilles.

La fin des années 1960 et la première moitié de la décennie 1970, marquent l'apogée de la firme Melanson. Elle met annuellement dans son usine de Cocagne, un million de boîtes de homard sur le marché. En 1973, la firme a des ventes annuelles de 7 millions de dollars, dont 4 millions sont des ventes à l'exportation, en majorité du homard. Une centaine de courtiers s'occupent de la vente du produit sur les marchés internationaux.

La firme est créditée pour l'introduction du procédé «cold pack», soit l'emballage du homard sous vide, sur les marchés internationaux. La compagnie comprend une équipe de deux vendeurs, trois ingénieurs, onze employés de bureau et une main-d'oeuvre de 350 à l'usine, en majorité féminine. La paie hebdomadaire se chiffre aux alentours de 60 000 \$. Plus de 1 000 bateaux de pêche à travers les Maritimes approvisionnent l'usine de Cocagne<sup>8</sup>.

En 1973, un nouveau bureau de direction est nommé, composé d'Edmond P. Melanson comme président, Paul Bourque comme vice-président et Paul-Émile Melanson comme secrétaire-trésorier. Au cours de l'année 1974, la firme obtient un prêt de 1 500 000 \$, garanti par le Conseil des finances industrielles du Nouveau-Brunswick. En décembre de la même année, le conseil de direction de la firme comprend toujours Edmond P. Melanson comme président et son fils Paul-Émile, p.-d.-g. et secrétaire-trésorier. Le procès-verbal d'une réunion nous apprend que des 50 actions Edmond P. en détient une, son fils Paul-Émile en détient 48 et N. Allain l'autre. En plus, Paul-Émile cède treize de ses actions à la Provincial Holdings Ltd.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1977, la «E.P. Melanson Ltd.» est achetée par Profile United Industries Ltd. de Downsview, Ontario. C'est ainsi qu'Edmond et son fils Paul-Émile cessent toutes leurs activités dans la compagnie. La nouvelle firme prendra le nom de «Associated Fisheries of Canada Ltd. (Shippagan)» avec comme filiales la firme E.P. Melanson Ltd. de Cocagne, et Tidewater Seafood Inc. de Charlottetown. En 1979, le président est J. Val Robichaud de Shippagan. En 1980, les Pêcheurs Unis des Maritimes se portent acquéreur de la compagnie.

C'est le 31 décembre 1984 que meurt Edmond P. Melanson, jadis un des plus importants entrepreneurs de poisson aux Maritimes. Les journaux font état de son rôle dynamique et innovateur dans l'industrie du homard. Il est important de souligner que la firme Melanson et en particulier Élise Melanson, a contribué financièrement aux études de plusieurs jeunes du sud-est du Nouveau-Brunswick qui n'en avaient pas les moyens. Les Melanson ont aussi permis, grâce à d'importantes sommes d'argent, à plusieurs prêtres de la région de se rendre à Rome et en Terre-Sainte<sup>9</sup>.

### Historique de la conservation

Les documents du fonds Edmond-P.-Melanson ont été remis aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick à l'été 1988. Ils faisaient partie d'un lot de 45 palettes de documents de l'usine de Cocagne, propriété des Pêcheurs Unis des Maritimes en faillite. Après un triage, six palettes de documents concernant la firme Melanson furent mises de côté. Le 30 mai 1990, le Centre d'études acadiennes héritait ce lot, soit 20 mètres de documents. Après un autre triage, 79 boîtes d'archives furent déposées au Centre.

### Portée et contenu

Le fonds Edmond-P.-Melanson atteste principalement de la carrière dans l'industrie du poisson dans lequel évolua son créateur pendant un demi-siècle. Le fonds est constitué de quatre séries: (a) Administration; (b) Finances (celle-ci comprend près de la moitié du fonds); (c) Personnel; (d) Pêcheurs; (e) Filiales; (f) Photographies. La série administrative comprend la correspondance échangée avec divers ministères fédéraux et provinciaux et responsables municipaux des Maritimes. On y trouve aussi des étiquettes de boîtes de homard. La série des finances comprend surtout de la correspondance échangée avec diverses compagnies canadiennes, américaines, européennes, asiatiques et antillaises avec qui la firme Melanson fait affaire. Elle comprend avant tout diverses pièces de comptabilité: comptes débiteurs et créditeurs, balances de vérification, contrôle des ventes, des livres et registres de ventes, des registres de ventes des courtiers, surtout aux États-Unis, des registres d'achats et de commandes de poisson, des inventaires de fournitures, etc., de même que des demandes de renseignements de compagnies américaines et européennes. La série du personnel comprend des données sur la main-d'oeuvre à l'usine de Cocagne: feuilles de paie, cartes de pointage, vacances payées, mises à pied, carnets de route des camionneurs, correspondance avec des ministères fédéraux et provinciaux, tels l'assurance-chômage, l'impôt, la Commission des accidents de travail. La série des pêcheurs, comme son nom l'indique, comprend la correspondance avec des ministères fédéraux relative à l'assurance-chômage, les comptes en souffrance, des grands livres de comptes qui composent les plus anciennes pièces du fonds (1936-45), des registres de pêcheurs et des fournitures. La série des filiales comprend la correspondance échangée avec le bureau central de l'usine de Cocagne et vice versa, avec des agences gouvernementales tels l'assurance-chômage et l'impôt, des licences de pêches, les comptes en souffrance des pêcheurs, des procédures légales, des hypothèques, des achats de fournitures, diverses pièces de comptabilité: comptes débiteurs et créditeurs, balances de vérification, cahiers de comptabilité, registres de comptes des pêcheurs, feuilles de paie, contrôle des ventes, des livres et registres de ventes, livrets de débarquements de poisson, grands livres d'achats de poisson, achats et ventes d'appât, inventaires de fournitures, registres d'essence pour les camions et des journaux de voyages d'affaires. La dernière série ne comprend que sept photographies d'expédition de homard par avion et de homard emballé sous vide.

Le fonds comprend 759 dossiers de documents textuels, soit olographes et dactylogrammes. Ces dossiers, pouvant compter d'une simple pièce jusqu'à 300, contiennent approximativement 10 000 pièces. Le fonds contient principalement des documents textuels composés avant tout de pièces remontant aux années 1950 à 1975. La grande partie concerne de la correspondance d'affaires, des documents de comptabilité et de nombreux livres de comptes et registres.

Le cadre de classification du fonds Edmond-P.-Melanson a été établi en fonction de trois paramètres: les papiers administratifs et financiers de Cocagne et ceux des filiales, la main-d'oeuvre à l'usine et les pêcheurs. Il comprend les séries suivantes: administration, finances, personnel, pêcheurs, filiales et photographies.

### Les notes

Le titre est basé sur le nom du créateur.

Le fonds comprend, en plus des 759 dossiers, 7 documents iconographiques, soit des photographies. Le fonds contient des documents en langue française, anglaise et allemande.

Le fonds est entièrement accessible à la consultation.

1. CEA, Registres de la paroisse de Cocagne, F1893 et CEA, Canada, Recensement de 1901, comté de Kent, Nouveau-Brunswick, F2241.

2. Entretien avec Élise Melanson, 1997.

3. «Élise Goguen Melanson», *Le Profil de femmes acadiennes* (sous la direction de Institut féminin francophone du Nouveau-Brunswick, District

Richard), Imprimerie Cormier, Cocagne, 1997, p. 123.

4. Fonds Edmond-P.- Melanson, 187.08, lettre au Treasury Department, Internal Revenue Service, Bangor, 21 août 1953, Cocagne.

5. *Le P'tit Moniteur*, 10 janvier 1985.

6. Flora Cormier, Cocagne, *225 ans d'histoire*, Comité historique de Cocagne, 1993, p. 105-107.

7. *Moncton Times and Transcript*, 2 janvier 1985.

8. Entretiens avec Élise Melanson et Assunta Bourgeois, 1997, *Moncton Times and Transcript*, 2 janvier 1985; *Le P'tit Moniteur*, 10 janvier 1985.

9. Entretiens avec Élise Melanson et Assunta Bourgeois, 1997.